

## Calendrier

# Renouvellement des collèges usagers de Polytech et Lyon-Sud et Biosciences

Opération électorale	délais règlementaires	Proposition
Affichage des listes électorales	Au moins 20 jours avant le jour du scrutin (article D719-8 du code de l'éducation)	<b>Mardi 16 février au plus tard</b>
Date limite de dépôt des candidatures	15 jours francs maximum et 5 jours francs minimum avant la date du scrutin (Article D 719-24 du code de l'éducation)	<b>Au plus tard le mercredi 24 février 2021 à 12h00</b>
Avis du CEC sur l'éventuel inéligibilité d'1 ou plusieurs candidats	Délai à prévoir dans l'arrêté électoral Article D719-24 du code de l'éducation	<b>Au plus tard le vendredi 26 février 2021</b>
Affichage arrêté des candidatures	deux jours francs à compter de l'information du délégué de la liste concernée (Article D719-24 du code de l'éducation)	<b>Au plus tard le lundi 29 février 2021</b>
Date limite de demande d'inscription sur les listes électorales pour les électeurs devant en faire la demande	Au plus tard 5 jours francs avant la date du scrutin (article D719-7 du code de l'éducation)	<b>Au plus tard le mardi 02 mars 2021</b>
<b>Scrutin</b>		<b>Lundi 08 mars 8h00 au mardi 09 mars à 14h00</b>
Proclamation des résultats	<b>Dans les 3 jours qui suivent la fin des opérations électorales</b> (Article D719-39 du code de l'éducation)	<b>Au plus tard le vendredi 12 mars au plus tard</b>